

ACTUALISATION DES SURFACES AGRICOLES UTILES

Une avancée importante dans la numérisation et la mise à jour des plans cadastraux

Le projet d'actualisation des surfaces agricoles utiles (SAU) a permis de mettre à jour la cartographie de l'occupation du sol sur une grande partie du canton – en particulier les limites entre la forêt et les surfaces agricoles exploitées. Objectif du projet: disposer de données à jour et fiables sur ces surfaces agricoles, pour assurer au final une juste répartition des paiements directs versés en faveur de l'agriculture. Cette opération a permis une avancée importante dans la numérisation du cadastre.

Photographies aériennes

Près de 75 000 hectares ont été traités, soit plus du quart de la surface du canton, dans les zones des collines et de montagne. Le coût global s'est élevé à 6 millions de francs, y compris le projet-pilote sur les communes de Bullet et Bex, entièrement à charge du Canton et de la Confédération. Cinq services dans quatre départements ont participé au projet, piloté par l'Office de l'information sur le territoire. La mise à jour s'est faite essentiellement à partir de photographies aériennes. Le tiers des plans cadastraux, soit environ 1000 plans dans 52 communes sur 157 concernées, a dû être numérisé au préalable par des géomètres privés. Les plans actualisés ont été mis en consultation dans les communes, afin que les intéressés puissent faire part de leurs



La mise à jour de la cartographie de l'occupation du sol s'est faite essentiellement à partir de photos aériennes (ici le village de Moiry).

observations. Près de 400 ont été formulées, suivies par des visites sur place et des corrections le cas échéant.

Données en ligne

Les données numérisées et à jour sont visibles sur le guichet cartographique cantonal (www.geoplanet.vd.ch). Chaque parcelle cadastrale peut être localisée par son

numéro. Un lien direct sur le registre foncier permet d'obtenir les surfaces des natures qui composent la parcelle. Ces données sont publiques et à la disposition de chacun.

Dans les secteurs mis à jour, cela permet dorénavant de disposer de données conformes à la réalité sur l'occupation du sol et sa cartographie. On peut constater

une évolution importante des surfaces agricoles et forestières dans les Préalpes.

Paielements directs

Quant à l'incidence sur les paiements directs, il s'agira encore d'en vérifier le réel impact. De nombreux exploitants agricoles ont déjà annoncé des modifications des surfaces déclarées.

Cette description de l'occupation du sol sera utile pour les études et projets liés au territoire (gestion forestière, améliorations foncières, plans d'affectation du sol et aménagement communal, cartographie des dangers naturels, etc.).

Ces géodonnées constituent le socle des systèmes d'information du territoire et sont un des piliers essentiels à la mise en œuvre de la cyberadministration.

www.vd.ch/sau

Décisions du Conseil d'Etat

Séance du 7 septembre 2011

La police cantonale s'organise pour mieux encadrer les fans de sport

La cellule de renseignement opérationnelle dans le domaine du hooliganisme a été renforcée en juillet 2011 en prévision des premiers matchs du FC Lausanne en SuperLeague. Forte de trois policiers à temps plein et de dix policiers «spotters» à temps partiel, cette unité se charge d'analyser et d'évaluer les risques représentés par chaque match. Le dispositif policier ensuite mis sur pied (Police cantonale,

Police de Lausanne et Police ferroviaire) est adapté en fonction de l'appréciation de situation effectuée par la cellule.

Vaud adhère au concordat latin sur la culture et le commerce du chanvre

Le 7 juin, le Grand Conseil a adopté un décret autorisant le Conseil d'Etat à adhérer au concordat latin sur la culture et le commerce du chanvre, élaboré par la Conférence latine des chefs des Départements de justice et police. Le Conseil d'Etat a dès lors adopté un arrêté dans ce sens. Le Concordat entrera en vigueur au 1er janvier 2012, pour autant que deux autres cantons au moins l'aient ratifié. Ainsi, une voie supplémentaire de collaboration intercantonale s'ouvrira prochainement.